

→ Pour vous opposer à la dématérialisation de vos avis d'échéance, merci de compléter et de nous faire parvenir ce coupon-réponse par voie postale au Service loyers et charges :



Je soussigné(e) MME. / M.

Prénom : .....

Nom : .....

Adresse : .....

CP : .....

Ville : .....

N° de contrat : .....

Tél. : .....

Email : .....@.....

Souhaite maintenir l'avis d'échéance au format papier

Fait à : ..... Le : .....

Signature

*Les informations collectées par l'OPH de la Meuse directement auprès de vous font l'objet d'un traitement automatisé, ayant pour finalité le traitement de votre refus à la dématérialisation de vos avis d'échéance. Ces informations sont obligatoires et nécessaires à la prise en compte de votre choix. A défaut, nos services ne seront pas en mesure de traiter votre demande. Ces informations sont à destination exclusive de l'OPH de la Meuse et seront conservées pendant le temps nécessaire au traitement concerné. Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous disposez des droits suivants sur vos données : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement (droit à l'oubli), droit d'opposition, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité. Vous pouvez également établir des directives générales ou particulières sur le traitement de vos données après votre décès. Vous pouvez, pour des motifs tenant à votre situation particulière, vous opposer au traitement des données vous concernant.*

*Pour exercer vos droits, vous pouvez nous contacter par mail à [rgpd@groupeophmeuse.fr](mailto:rgpd@groupeophmeuse.fr) ou par courrier à l'adresse suivante : DROITS RGPD - OPH DE LA MEUSE, 16, rue André Theuriet - CS 30195, 55005 BAR-LE-DUC Cedex. Nous vous remercions de nous préciser l'objet de votre demande et le(s) droit(s) dont vous entendez vous prévaloir. En cas de doute raisonnable sur votre identité, un justificatif pourra vous être demandé. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.*



Contactez-nous

OPH de la Meuse  
Service loyers et charges  
16 Theuriet - CS 30195  
55 000 Bar-le-Duc

☎ 03 29 45 12 22

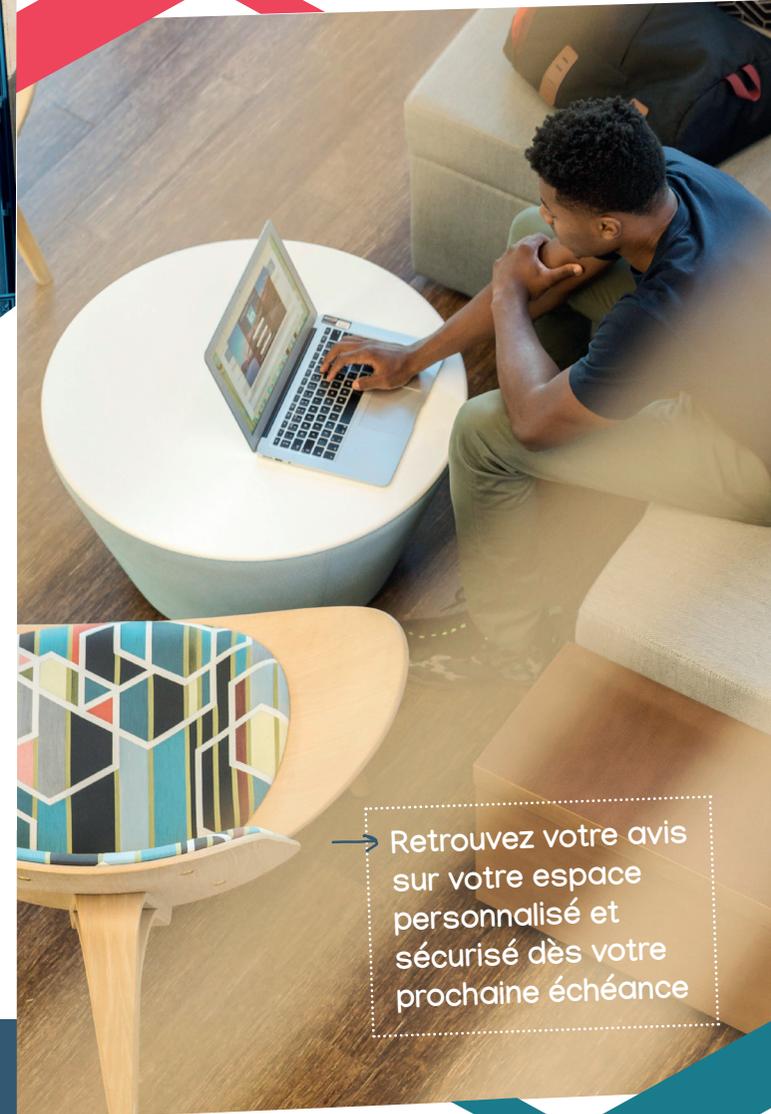
✉ [contact@groupeophmeuse.fr](mailto:contact@groupeophmeuse.fr)



[WWW.OPH-MEUSE.FR](http://WWW.OPH-MEUSE.FR)



Vos avis d'échéance en ligne !

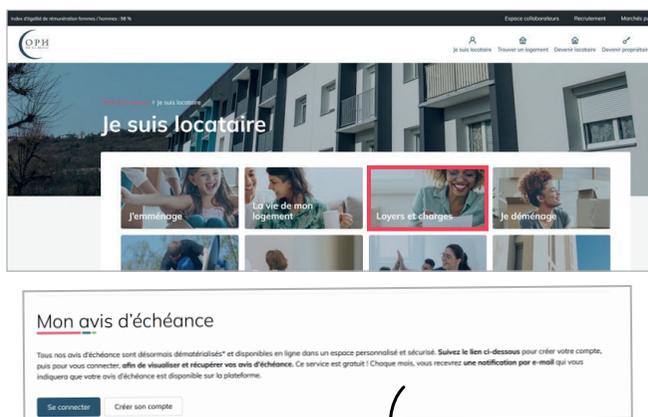


→ Retrouvez votre avis sur votre espace personnalisé et sécurisé dès votre prochaine échéance

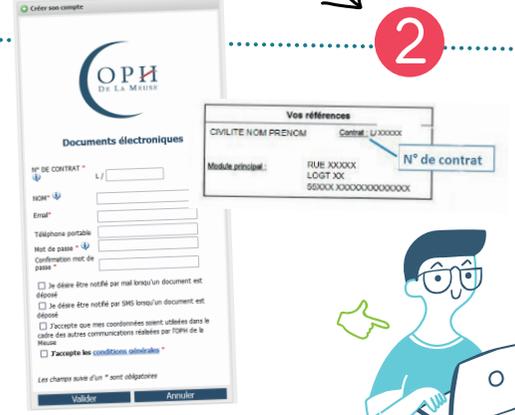
© WWW.CTOUTCOMME.FR - MAJ février 2023

# Je crée mon compte en 5 étapes :

**1** Je me rends sur [www.oph-meuse.fr](http://www.oph-meuse.fr)  
Rubrique « Je suis locataire », puis « Loyers et charges »



**2** Je crée mon compte dans l'« Espace dématérialisation »



Vos références

CIVILITE NOM PRENOM	Contrat : UXXXXX
Module principal :	RUE XXXXX
	LOGT XXX
	SDXXX.XXXXXXXX

N° de contrat

**3** Je valide le mail de confirmation

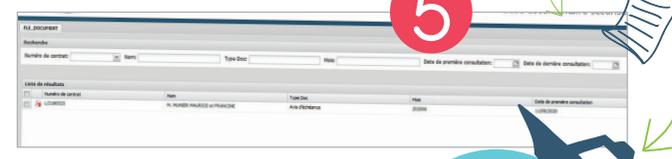


**4** Je me connecte



**5** Je récupère mes avis d'échéance

Vous pourrez consulter et télécharger vos avis d'échéance



## L'OPH DE LA MEUSE DÉMATÉRIALISE VOS AVIS D'ÉCHÉANCE !

En créant votre compte, retrouvez vos avis d'échéance dans un **espace personnalisé et sécurisé** en ligne. Chaque mois vous recevrez une **notification par email** qui vous indiquera que votre avis d'échéance est disponible sur la plateforme. Ce service est gratuit !

L'objectif de cette dématérialisation des avis d'échéance est multiple : un **gain de temps** dans le traitement et le suivi de vos avis d'échéance, mais également une véritable volonté pour l'office de **réduire l'utilisation du papier** et favoriser l'envoi électronique, plus écologique.

